



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

29/06/2023

Répression sans précédent contre les travailleurs de l'Énergie

Les travailleurs de l'énergie ont fait partie des fers de lance du récent mouvement pour la défense des retraites. Ce n'est donc pas un hasard qu'ils soient visés par une importante vague de répression. Il s'agit de faire des exemples, pour l'État et ses forces répressives.

Plaintes d'Enedis, convocations au commissariat, la répression bat son plein.

Depuis le début du mouvement de lutte contre la casse du système de retraite, ENEDIS (l'ancienne ERDF) a déposé 400 plaintes contre les actes de « *reprise en main de l'outil de travail* », comme les définit la FNME-CGT, la fédération des mines et de l'énergie, qui syndique les travailleurs des industries électriques et gazières. Les actions visées sont les mises en sobriété énergétique, les clefs enlevées ou les pneus dégonflés pour immobiliser un véhicule et des cartes SIM de compteurs Linky désactivées afin d'empêcher les coupures d'électricité.

La FNME dénombre également 90 convocations au commissariat depuis le début du mouvement, bien plus que lors des précédentes mobilisations. La stratégie de la direction d'ENEDIS est différente de celle qu'elle avait l'habitude d'utiliser. Elle ne lance pas de procédures internes, pour ne pas "*mettre le feu*" à l'entreprise, mais tout en externe. S'il y a des condamnations, elle lancera ensuite plus facilement des procédures de licenciement.

Ainsi, des directions locales vont au commissariat pour porter plainte contre X, puis y reviennent avec des listes de noms. Ainsi, à Marseille, 6 agents ont vu la police débarquer à leur domicile à 6h00 du matin. Menottés, embarqués puis placés en garde-à-vue, ils ont été ensuite relâchés. Trois d'entre eux sont poursuivis en correctionnelle dont le secrétaire-général-adjoint du syndicat. Dans certaines régions, les services du procureur ont demandé à ENEDIS l'intégralité des coordonnées des agents pouvant intervenir sur le réseau. La police procède alors au bornage des téléphones, afin d'incriminer des agents.

Et maintenant des procès

En plus des trois militants de Marseille, qui passeront en procès le 15 septembre, deux autres militants de la CGT, dont le secrétaire-général du syndicat sont convoqués au tribunal de Bordeaux le 21 novembre. Ils ont eux aussi été arrêtés à leur domicile à 6h00 du matin à cause d'une coupure d'électricité visant la gare de Bordeaux au début du mois d'avril.

Au vu du nombre de plaintes, il est bien possible qu'il y ait d'autres procès.

A Bordeaux comme à Marseille, le jour de la comparution des camarades, la FNME prévoit d'importantes mobilisations interprofessionnelles ; il est urgent de voir des actes de solidarité contre la répression.

La criminalisation de la lutte des classes

Les actes reprochés aux syndicalistes de l'énergie sont des actes normaux de la lutte des classes, comme l'occupation des usines ou la séquestration des patrons. Ils ne devraient pas être répréhensibles. Ils participent de la reprise en main de l'outil de travail, c'est-à-dire qu'ils remettent en question, par exemple, la possibilité de coupures de courant automatiques chez certains usagers, via le compteur Linky. Ainsi les Hommes reprennent la main sur la machine. Et ce sont les travailleurs qui décident, pas les patrons ni les "*managers*" à leur service, les travailleurs ont bien plus le sens du service public que les diverses directions d'ENEDIS.

On s'aperçoit que de plus en plus, la police et la justice, ces « *forces spéciales de répression* », comme disait Lénine, sont simplement des officines au service du patronat (ici celui d'ENEDIS), de Macron et de son gouvernement et, par leur truchement, du Grand Capital. Tout est fait pour criminaliser ou empêcher la lutte, des

restrictions au droit de grève jusqu'à la répression. Continuer, comme le font les directions syndicales, de parler de démocratie sociale dans ces conditions et au mieux une erreur au pire une marque d'intégration au système, malgré son caractère extrêmement répressif.

Le Parti Révolutionnaire Communistes condamne toutes ces pratiques répressives, visant à intimider les travailleurs, les dissuader de recommencer. Mais on n'arrête pas l'eau de la mer avec ses mains. La lutte des travailleurs, notamment celle des militants CGT de l'énergie, se poursuivra quoi qu'il arrive. Nous sommes solidaires de ces camarades frappés par la répression d'État et nous appelons à la mobilisation autour d'eux.